

COMPTE-RENDU DE
LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
29 FEVRIER 2023 A 19 H 30

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

Date de convocation : 22/02/2024

- L. RAVAT (procuration à C. REWUCKI)
- V. GONZALVO (procuration à G. CHANEAC)
- K. MATHIEU (procuration à A.-L. HUNOT)
- F. MOUSSET (procuration à M. FILIPIAK)
- C. VILLANUEVA (procuration à K. PERROTIN)

La séance du Conseil s'est déroulée dans la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Jean-Claude MAZAUDIER.

Le Compte-rendu du 8 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire.

---oooOOOooo---

1°) Opération façades 2024

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de reconduire en 2024 l'opération façades, à savoir octroyer une subvention aux propriétaires pour la réfection de leur façade, de 18 € par mètre carré, dans la limite de 100 m2. Le règlement complet est disponible en Mairie.

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

2°) Fixation des cadences d'amortissements

Une délibération a déjà été prise le 12 octobre 2023 mais il s'avère que la Commune de Saint Chaptès n'a l'obligation d'effectuer les amortissements que des subventions d'équipements versées. Par conséquent, il est proposé de n'amortir que cela.

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

3°) Vote des taux des 3 taxes

Il convient de procéder au vote du taux de taxes directes locales pour 2024. Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de 2023, à savoir : Taxe d'habitation 12 %, Taxe foncier bâti 43,19 % et Taxe foncier non bâti 53,18 %.

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

4°) Budget Gendarmerie - compte de Gestion 2023

Monsieur le Maire indique que le Compte de Gestion 2023 – Budget Gendarmerie est en parfaite concordance avec le Compte administratif (documents consultables en Mairie). Il peut donc être approuvé.

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

5°) Budget Gendarmerie - compte Administratif 2023

Monsieur le Maire présente les résultats du Compte administratif 2023 - Budget Gendarmerie, puis il se retire et ne participe pas au vote. Mme Christine Cariat est élue Présidente de séance et demande d'approuver ce compte administratif dont les résultats se résument comme suit :

* Recettes de fonctionnement	162 850,72 €
* Dépenses de fonctionnement	46 517,06 €
* Report de 2022	0,00 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023	116 333,66 €

* Recettes d'investissement	115 222,14 €
* Dépenses d'investissement	99 729,12 €
* Déficit reporté de 2022	98 363,61 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2023	- 82 870,59 €

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE : 33 463,07 €

Résultat du vote : Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

6°) Budget Gendarmerie - Affectation de résultat

Le Compte administratif 2023 – Budget Gendarmerie, fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de 116 333,66 € et un déficit d'investissement de 82 870,59 €

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
116 333,66 € affectés en réserve au compte 1068 pour les besoins de financement de l'investissement.
Reste en fonctionnement au C/002 : 0 €

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

7°) Budget Gendarmerie - vote du Budget 2024

L'équilibre par section du budget primitif Gendarmerie 2024 s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement : 164 005 € en dépenses et en recettes
- Section d'investissement : 225 568,66 € en dépenses et en recettes

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

8°) Budget Maison de Santé - compte de Gestion 2023

Monsieur le Maire indique que le Compte de Gestion 2023 – Budget Maison de Santé est en parfaite concordance avec le Compte administratif (documents consultables en Mairie). Il peut donc être approuvé.

Résultat du vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 2

9°) Budget Maison de Santé - compte Administratif 2023

Monsieur le Maire présente les résultats du Compte administratif 2023 - Budget Maison de Santé, puis il se retire et ne participe pas au vote. Mme Christine Cariat est élue Présidente de séance et demande d'approuver ce compte administratif dont les résultats se résument comme suit :

* Recettes de fonctionnement	0,00 €
* Dépenses de fonctionnement	12 653,07 €
* Excédent reporté 2022	28 107,48 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023	15 454,41 €

* Recettes d'investissement	1 308 255,23 €
* Dépenses d'investissement	1 121 584,82 €
* Excédent reporté 2022	172 758,36 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2023	359 428,77 €

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE : 374 883,18 €

Résultat du vote : Pour : 16 ; Contre : 0 ; Abstentions : 2

10°) Budget Maison de Santé - Affectation de résultat

Le Compte administratif 2023 – Budget Maison de Santé, fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de 15 454,41 €
- un excédent d'investissement de 359 428,77 €

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve au compte 1068 : 0 €.

Affectation en fonctionnement au C/002 : 15 454,41 €

Résultat du vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 2

11°) Budget Maison de Santé - Vote du Budget 2024

L'équilibre par section du budget primitif Maison de Santé 2024 s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement : 71 004,41 € en dépenses et en recettes

- Section d'investissement : 1 936 703,27 € en dépenses et en recettes

Résultat du vote : Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstentions : 2

12°) Budget UAC - compte de Gestion 2023

Monsieur le Maire indique que le Compte de Gestion 2023 – Budget UAC est en parfaite concordance avec le Compte administratif (documents consultables en Mairie). Il peut donc être approuvé.

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

13°) Budget UAC - compte Administratif 2023

Monsieur le Maire présente les résultats du Compte administratif 2022 - Budget UAC, puis il se retire et ne participe pas au vote. Mme Christine Cariat est élue Présidente de séance et demande d'approuver ce compte administratif dont les résultats se résumant comme suit :

* Recettes de fonctionnement	111 675,44 €
* Dépenses de fonctionnement	50 887,70 €
* Excédent reporté de 2022	261 018,05 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023 + 321 805,79 €

* Recettes d'investissement	42 473,15 €
* Dépenses d'investissement	31 849,46 €
* Déficit reporté de 2022	- 6 965,26 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2023 3 658,43 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : + 325 464,22 €

Résultat du vote : Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

14°) Budget UAC - Affectation de résultat

Le Compte administratif 2023 – Budget UAC, fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 321 805,79 € et un excédent d'investissement de 3 658,43 €

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve au compte 1068 : 3 000 €.

Affectation en fonctionnement au C/002 : 318 805,79 €

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

15°) Budget UAC - vote du Budget 2024

L'équilibre par section du budget primitif UAC 2024 s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement : 429 965,79 € en dépenses et en recettes

- Section d'investissement : 398 929,22 € en dépenses et en recettes

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

16°) Budget Principal - compte de Gestion 2023

Monsieur le Maire indique que le Compte de Gestion 2023 – Budget Principal est en parfaite concordance avec le Compte administratif (documents consultables en Mairie). Il peut donc être approuvé.

Résultat du vote : Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

17°) Budget Principal - compte Administratif 2023

Monsieur le Maire présente les résultats du Compte administratif 2023 - Budget Principal, puis il se retire et ne participe pas au vote. Mme Christine Cariat est élue Présidente de séance et demande d'approuver ce compte administratif dont les résultats se résument comme suit :

* Recettes de fonctionnement	2 035 040,58 €
* Dépenses de fonctionnement	1 637 954,56 €
* Excédent reporté de 2022	311 783,52 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 + **708 869,54 €**

* Recettes d'investissement	1 307 463,14 €
* Dépenses d'investissement	712 409,05 €
* Déficit reporté de 2022	- 311 221,69 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023 + **283 832,40 €**

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE : + 992 701,94 €

Résultat du vote : Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

18°) Budget Principal - Affectation de résultat

Le Compte administratif 2023 – Budget Principal, fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 708 869,54 € et un déficit d'investissement de 283 832,40 €

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve au compte 1068 : 69 500 €.

Affectation en fonctionnement au C/002 : 639 369,54 €

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

19°) Budget Principal - vote du Budget 2024

L'équilibre par section du budget principal 2024 s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement : 2 266 919,54 € en dépenses et en recettes

- Section d'investissement : 1 701 116,94 € en dépenses et en recettes

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

20°) Associations - vote des Subventions 2024

Il est proposé de reconduire la subvention de 200 € pour les 22 associations listés dans la délibération, sous réserve que celles-ci fournissent en Mairie l'ensemble des justificatifs nécessaires : composition du bureau, attestation d'assurance, bilan moral et financier de l'année écoulée. Ces documents sont à donner après chaque assemblée générale.

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

21°) Association Prévention Routière : demande de subvention 2024

Comme chaque année, proposition de verser une subvention de 100 € à l'Association de prévention routière.

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

22°) Vignerons Duché d'Uzès - subvention 2024

Comme chaque année, proposition de verser une subvention de 150 € au Syndicat des vignerons du Duché d'Uzès.

Résultat du vote : Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Le Conseil d'école de l'école élémentaire aura lieu le mardi 5 mars.
- Le carnaval, organisé par l'Association Les Pekelets, est prévu le samedi 16 mars.
- Il est demandé un éclairage au City Parc.
- Voir pour des poubelles sur le parking à côté des jardins partagés.
- Les arbres vont être coupés sur le terrain « BAMA » - voir si la commune peut les récupérer.
- Travaux d'aménagement des places : la place de l'Eglise est terminée, sauf les plantations ; les travaux de la place de l'ancienne mairie devraient être terminés fin mars. Il est rappelé que les places de parking ne sont pas privées mais bien publiques.

---oooOOOooo---

Fin de séance à 21 h 32.

Compte-rendu établi par Madame Karine PERROTIN, secrétaire de séance.